



2^e année

Paiement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2025-2026

Matériel didactique	Maison d'édition	Coût
Nougat_Cahiers d'apprentissage A et B – versions imprimée et numérique + aide-mémoire + act. interactives	Chenelière	18,86 \$
Pirouette_Cahier d'apprentissage de la calligraphie script – versions imprimée et numérique1	ERPI	8,03 \$
Catch_Student Workbook – Print and Digital version + interactive workshops for 1 year	Chenelière	14,13

Matériel complémentaire	Maison d'édition	Coût
Plan et devoirs (p.144)	REPRO CSSMB	6,00 \$
Leçons français et mathématiques (p.64)	REPRO CSSMB	2,66 \$
Grammaire/ Les régularités orthographiques (133 p.)	REPRO CSSMB	5,52 \$
Je lis et je relis (p.69)	REPRO CSSMB	2,86 \$
Recueil de textes (p. 67)	REPRO CSSMB	2,78 \$
Dictées (p.50)	REPRO CSSMB	2,07 \$
Consolidation mathématiques (p.105) et Alphabétik (p.136)	REPRO CSSMB	9,83 \$
Évaluations (p.169)	REPRO CSSMB	6,00 \$
Au fil des fête (p.39)	REPRO CSSMB	1,62 \$
CCQ (p.48)	REPRO CSSMB	2,00 \$
Sciences (p.50)	REPRO CSSMB	2,07 \$
Fiches reproductibles en anglais (200 p.)	REPRO CSSMB	8,28 \$

Total		92,71 \$
-------	--	----------

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement.

Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat

Marie-Soleil Jacques
Directrice